

Belfort le 8 juin 2017

DUPLICATA DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION EN LIGNE

Depuis le 2 juin 2017, il est désormais possible d'effectuer un duplicata du certificat d'immatriculation sans se rendre à la préfecture du Territoire de Belfort.

Cette démarche est accessible sur Internet en cas de perte, de vol ou de détériorisation.

Pour cela il suffit de se connecter sur le site de la préfecture : www.territoire-de-belfort.fr et de se laisser guider.

Vous pouvez également être accompagné par le médiateur du point numérique à la préfecture.



Emmanuelle Morandeira, Préfecture
emmanuelle.morandeira@territoire-de-belfort.gouv.fr
03.84.57.16.67

Célia Tromson, Préfecture
celia.tromson@territoire-de-belfort.gouv.fr
03.84.57.15.14

Nadine Boucard, Préfecture
nadine.boucard@territoire-de-belfort.gouv.fr
03.84.57.15.76

Laëtitia Fix, Préfecture
laetitia.fix@territoire-de-belfort.gouv.fr
03.84.57.16.75